

## Aux banques membres

### Coronavirus : Aide immédiate sous la forme de crédits transitoires spécifiques

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui de nouvelles mesures visant à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) confrontées à des pénuries de liquidités. Concrètement, il va mettre en place un programme de garantie à hauteur de CHF 20 milliards, afin que les PME concernées (entreprises individuelles, sociétés de personnes et personnes morales) puissent obtenir rapidement des crédits bancaires transitoires, et ce selon des modalités simplifiées.

Ce programme s'appuiera sur les structures existantes des organisations de cautionnement (cf. Circulaire n° 8015 du 13.03.2020) et prévoit deux facilités de crédit :

- Facilité de crédit 1: les montants inférieurs ou égaux à CHF 0,5 million seront débloqués par les banques selon des modalités simplifiées et garantis par la Confédération à 100 %.
- Facilité de crédit 2: au-delà de CHF 0,5 million, la garantie de la Confédération sera de 85 % et les crédits transitoires seront octroyés sous réserve d'un examen préalable par la banque concernée. Le montant maximal est fixé à CHF 20 millions par entreprise.

Selon le Conseil fédéral, les crédits transitoires inférieurs ou égaux à CHF 0,5 million devraient couvrir les besoins de plus de 90 % des entreprises et le volume total des crédits transitoires garantis dans le cadre de ce programme devrait s'établir à CHF 20 milliards. Il va demander aux Chambres fédérales un crédit d'engagement urgent à hauteur de ce montant. La Délégation des finances (DélFin) des Chambres fédérales se prononcera à ce sujet dans les prochains jours.

**Le Conseil fédéral fixera les grands axes du programme de garantie dans une ordonnance de nécessité en milieu de semaine prochaine. D'ici là, nous ne serons pas en mesure de répondre aux questions portant sur les détails des crédits transitoires et vous prions de nous en excuser.**

**Pour tout renseignement complémentaire concernant les évolutions en cours ou pour connaître les coordonnées de vos interlocuteurs au sein de l'ASB, nous vous invitons à consulter la [plateforme d'information](#) «Coronavirus: ce que font les banques et l'ASB» sur notre site Internet.**

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre considération distinguée.

Markus Staub

Remo Kübler

Kontakt: [remo.kuebler@sba.ch](mailto:remo.kuebler@sba.ch)